

DERNIÈRES NOUVELLES DE L'ASTI

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASTI CHALON SUR SAONE
ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ AVEC TOU·TE·S LES IMMIGRÉ·E·S



OCTOBRE 2026 NUMÉRO 5

ÉDITO

Voici un nouveau bulletin d'information en lien avec la vie de notre ASTI.

Vous allez pouvoir découvrir de beaux témoignages de vie avec le parcours de différentes personnes en France : arrivée, précarité, demande d'asile, obtention de titre de séjour, travail et insertion. Mais ce que nous disent ces témoignages, c'est qu'au cœur de toutes ces démarches, il y a la force de l'amitié vécue, concrète...

Dans les pages « archives », vous apprendrez qu'il y avait à Chalon, en 1978, un élu conseiller municipal délégué à « la condition immigrée ». Je rêverais qu'une municipalité quelle qu'elle soit, se pose de nouveau ces questions : « comment sont accueillies les personnes étrangères, comment peut-on améliorer leur insertion, leur vie matérielle, comment peut-on partager nos cultures qui sont une richesse ? ». Ça fait bien trop longtemps qu'on n'a pas entendu parler ainsi dans nos communes.

Alors, pourquoi ne pas regarder la vie précisément sous cet angle de l'accueil ? Vivre l'hospitalité procure une joie immense, celle de construire ensemble une société vraiment solidaire et fraternelle.

Stéphane Boyer

Congrès de la FASTI

En tant que bénévole de l'atelier « Femmes du Monde », j'ai eu la chance de pouvoir participer au congrès de la FASTI qui a eu lieu cette année à Sévérac en Loire Atlantique. [...]

Martine Molines

[suite p 2](#)

Histoires d'archives

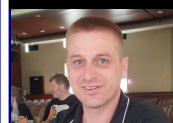
Les plongées dans les archives de l'ARFI, qui permettent de confronter les époques, sont pleines d'enseignements. On y découvre que l'avancée du temps n'est pas toujours synonyme de progrès. [...]

Michel Gillot

[suite p 3](#)

PORTRAIT

Luan Derri



[Article p 6](#)

REPORTAGE

De l'amitié en Bresse



[Article p 8](#)



[Article p 10](#)



rejoignez-nous
adhérer

inscrivez-vous
à la
News-Letter

adonnez-nous
faire
un don



Congrès FASTI à Sévérac du 22 au 25 mai 2026

En tant que bénévole de l'atelier « Femmes du Monde », j'ai eu la chance de pouvoir participer au congrès de la FASTI qui a eu lieu cette année à Sévérac en Loire Atlantique.

Nous sommes partis à cinq des Asti de Saône et Loire: Stéphane, Président de l'Asti Chalon, Aurélie, coordinatrice de l'Asti Chalon, Elisabeth et Mauricette de l'Asti du Creusot, et moi.

60/70 bénévoles des différentes ASTI de France, des membres de collectifs et l'équipe organisatrice de la FASTI à Paris se sont donc retrouvés pour 4 jours privilégiés, déconnectés d'un quotidien, dans un temps suspendu, pour vivre pleinement tant des temps de réflexion sur le fond, des interactions sur la pratique, qu'une meilleure connaissance des enjeux politiques actuels en vue d'une mutualisation des « savoirs faire et savoir être », pour promouvoir « *des actions de solidarité concrète avec les personnes immigrées, pour l'égalité des droits entre tous et pour la liberté de circulation et d'installation* ».



Ces 4 jours ont été denses : ateliers thématiques en sous-groupes, tables rondes autour des luttes transnationales contre les frontières, commémoration contre le régime des frontières et les violences d'état et puis par des discussions et le vote des motions pour les 2 ans à venir.

Ce congrès m'a vraiment permis de réaliser la réalité du terrain, de mesurer la complexité des permanences juridiques, la diversité des trajectoires. La richesse des échanges autour d'un intérêt commun dans un moment dédié, c'est précieux! Il permet de prendre « de la hauteur », il est stimulant car il remobilise, redonne force dans les idées et ne fait que confirmer que le collectif est une vraie force.

La FASTI propose régulièrement des espaces de formation ouverts à tous et s'interroge sur la fréquence de réunions en vision, ou en présentiel par région qui permettrait au plus grand nombre d'entre nous de pouvoir participer à ce type de rencontre de façon plus spontanée.

Je retiens de ce congrès qu'il stimule, mobilise, redonne force dans les idées, et que le collectif est une vraie force.

Merci à Stéphane de m'avoir permis de partager cette belle aventure humaine autour d'une cause qui nous tient à tous très à cœur !

Martine Molines

Et si vous partagiez votre passion ?

Jour après jour, les personnes migrantes attendent des réponses à leurs démarches. Elles n'ont pas le droit de travailler pendant les 6 mois qui suivent leur demande d'asile, et pas non plus si celle-là est refusée. Elles attendent, elles s'ennuient, elles gambagent, sont isolées. Leurs journées se suivent et se ressemblent, entre espoir et désespérance, nostalgie et avenir.

Vous, vous êtes d'ici, vous vivez ici, sans craindre qu'on vous chasse. Dans cette tranquillité d'esprit, et même si la vie apporte son lot de soucis, vous avez développé des connaissances, des passions, des activités favorites. Vous jardinez, vous dessinez, vous chantez, vous prenez des photos, vous allez à la pêche, vous marchez dans la nature, vous observez les oiseaux...

Et si, de temps à autre, vous partagiez ce que vous aimez avec ces personnes qui attendent, qui s'ennuient, qui ruminent dans leur coin ? Quelques heures ensemble en terrain commun, à faire la même chose, à échanger, peut-être, sur ce qui nous distingue et ce qui nous unit, à écouter, à regarder autrement ces vies venues d'ailleurs tout en partageant des moments simples.

Cette idée vous intéresse, vous tente, vous intrigue ?

Alors, un seul réflexe, contactez l'ASTI : 03 85 43 57 11 astirefugies@gmail.com

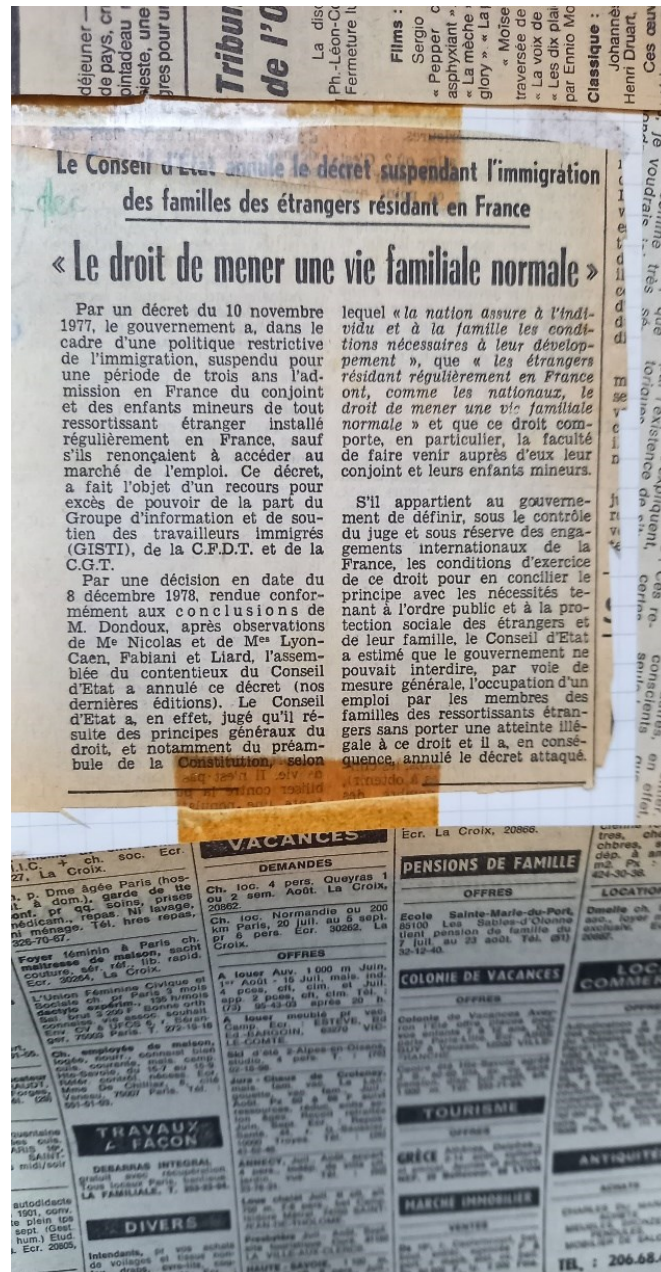
Michel Gillot

Histoires d'archives

Les leçons du passé

Les plongées dans les archives de l'ASTI, qui permettent de confronter les époques, sont pleines d'enseignements. On y découvre que l'avancée du temps n'est pas toujours synonyme de progrès. A la lecture d'articles vieux de près de cinquante ans, on constate que la société française était souvent bien plus apaisée sur la question des immigrés qu'elle ne l'est actuellement, entre autres à Chalon. Et quand un gouvernement était tenté, déjà, de faire d'eux des boucs émissaires dans une période de chômage naissant, le Conseil d'Etat se montrait alors très sourcilieux sur les droits des étrangers. Bref, la spirale infernale du rejet et du repli qu'elle provoque immanquablement n'avait pas encore pris son plein essor.

« Le droit de mener une vie familiale normale »



Le premier article est un entrefilet du journal Le Monde du 9 décembre 1978. On y apprend que le Conseil d'Etat vient d'annuler un décret pris le 10 novembre 1977 par le gouvernement du président Giscard d'Estaing. Ce décret suspendait pendant trois ans l'admission en France du conjoint et des enfants mineurs de tout ressortissant étranger installé régulièrement en France, sauf s'ils renonçaient à accéder au marché de l'emploi. Nous sommes dans une période de montée du chômage, après le premier choc pétrolier, et ce que ce décret dit en creux, c'est que les immigrés viennent piquer le boulot des Français. Comme tant d'autres après lui, Giscard avait pavé la voie pour le fameux slogan que Jean-Marie Le Pen allait formuler peu de temps après : « un million de chômeurs, c'est un million d'immigrés en trop ».

Mais le 8 décembre 1978, donc, le pouvoir subit un camouflet et un désaveu. Dans sa décision, le Conseil d'Etat juge qu'il résulte des principes généraux du droit et notamment du préambule de la Constitution, selon lequel « *la nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement* » que « *les étrangers résidant régulièrement en France ont, comme les nationaux, le droit de mener une vie familiale normale* ».

L'inauguration du Centre Culturel musulman à Chalon

Le Centre Culturel musulman :

« *Un lieu de culte qui contribuera à la sauvegarde d'une personnalité musulmane* »

« Ce jour est un jour de fête pour la population maghrébine de votre ville à laquelle je me joins pour vous remercier de tous les efforts que vous avez fournis pour la construction d'un lieu de culte musulman. Je remercie également les délégués et adjoints de votre municipalité de l'aide et des démarches qu'ils ont entreprises afin que la communauté musulmane puisse exercer librement et sans peine sa religion ».

Se faisant l'interprète des quelque 150 croyants de confession islamique venus assister samedi matin, à l'inauguration du

Centre culturel musulman, M. Seghiry, au nom du Comité de gestion de ce lieu de culte, traduira la joie perceptible d'une communauté immigrée qui coupée depuis longtemps de ses racines culturelles et culturelles retrouve un peu de son identité dans ce coin symbolique dont un participant dira qu'il contribuera « à la sauvegarde d'une personnalité musulmane tout en étant un lieu de fraternité entre les hommes quelle que soit leur nationalité ».

Dans une intervention très remarquée, M. Jean Bouveret, conseiller municipal, délé-

gué à la condition immigrée, resituera la création de ce centre dans un cadre général : « N'avions-nous pas dit (la municipalité), en effet que nous entendions favoriser la vie matérielle et culturelle de tous les Chalonais sans discrimination ».

Et pourtant, ajoutera M. Bouveret : « En prenant en janvier 1978 la décision dont nous saluons aujourd'hui l'aboutissement, la municipalité ne prétendait pas faire œuvre originale. La nouvelle fit cependant sensation et les réactions furent nombreuses car on parla alors de mosquée et cer-

tains voyaient déjà, avec effroi, se dresser des minarets sur la ville en haut desquels les muezzins appelaient à la prière ».

En fait de minaret, le centre culturel musulman, « lieu de culte mais aussi lieu de rencontres où les Musulmans peuvent discuter, parler, dialoguer, acquérir une expérience au contact de ceux de leurs compatriotes plus aguerris », prend place dans le cadre magnifiquement restauré des anciens locaux du Cercle d'Aviron Chalonnais en bordure de la place Sainte-Marie.

Avec le sens de l'hospitalité qui les caractérisent fidèles aux lois coraniques, les Musulmans de la communauté chalonnaise ont accueilli avec courtoisie leurs invités en leur servant tour à tour : dattes, thé vert à la menthe et gâteaux au miel.

Et si en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles MM. Heutte, Thivent, Bèche adjoint, Zinouti, attaché culturel au Consulat tunisien de Dijon, Benouaret, représentant l'Amicale des Algériens en Europe, Minouna, Amicale des Tunisiens, Bourgogne-Franche-Comté, Belmahdi, Messaoui, Imams...

La première prière fut écourtée, l'esprit de fraternité qui entre Français et Musulmans présida à cette inauguration ne laissa pas d'être exemplaire.

N'est-il pas d'ailleurs ce lieu une maison de la Fraternité où chacun pourra faire œuvre utile, où Français et immigrés pourront s'ils le désirent apprendre à se mieux connaître, à se respecter.

Un vœu teinté de respect que pour sa part M. Bouveret cultive lorsqu'il souligne « que signifie la liberté de penser inscrite dans notre constitution si ce droit ne s'accompagne pas d'une possibilité matérielle d'en jouir ? Et le conseiller de répondre à son interrogation en prévenant toute nouvelle protestation. « Nous avons voulu que le droit à la différence soit autre chose qu'un thème de discours ministériel... Nous avons voulu que chacun retrouve ici un peu de son univers culturel ».



Personnalités françaises et maghrébines.

Nous sommes en 1979. Ce jour-là, plusieurs élus de l'équipe municipale chalonnaise dirigée par le maire socialiste Roger Lagrange assistent à l'inauguration du Centre culturel.

Jean Bouveret, conseiller municipal délégué à la condition immigrée (impensable aujourd'hui !), prononce ces mots : « N'avions-nous pas dit que nous entendions favoriser la vie matérielle et culturelle de tous les chalonnais sans discrimination » ?

Et il ajoutait : « Nous avons voulu que le droit à la différence soit autre chose qu'un thème de discours ministériel... Nous avons voulu que chacun retrouve ici un peu de son univers culturel ».

Quant au journaliste du Courrier de Saône-et-Loire, il relate l'événement en ces termes :

« Avec le sens de l'hospitalité qui les caractérisent, fidèles aux lois coraniques, les musulmans de la communauté chalonnaise ont accueilli avec courtoisie leurs invités en leur servant tour à tour dattes, thé vert à la menthe et gâteaux au miel... La prière fut écourtée, l'esprit de fraternité entre Français et Musulmans qui présida à cette inauguration ne laissa pas d'être exemplaire ».

Toute ressemblance avec des faits réels existant aujourd'hui à Chalon-sur-Saône ne peut pas être fortuite vu qu'elle est totalement inenvisageable!

Un festival des travailleurs immigrés à Chalon !

LE COURRIER 28-5-1979

Le 4^e festival des travailleurs immigrés s'est achevé sur un bouquet culturel d'excellente facture

« Une charte de l'immigration ». Les travailleurs immigrés de la communauté européenne présenteront cette dernière au grand gala de clôture de leur quatrième festival des cultures populaires, qui s'achèvera officiellement sur le plan européen, le 3 juin à Strasbourg.

Le 3 juin, en effet, Strasbourg sera le point de convergence d'immigrés venus de toute la C.E.E. pour réaffirmer leurs droits à l'expression (le combat pour les droits civiques était le thème majeur du 4^e festival qui s'est ouvert rappelés-le, le 12 mai), à la différence, au respect.

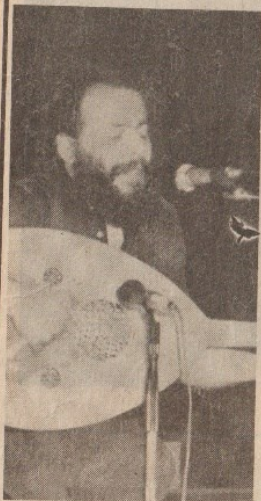
sa terre : la Palestine, chante les plus grands poètes palestiniens : ceux qui sont morts ou en prison, ceux qui crient « on nous a exploités, on nous a bafoués, on nous a chassés, on nous a pris notre terre... demain notre vie, réfugiés des camps, il n'est plus temps de se lamenter ».

Chaque groupe, chaque nationalité, exprima avant même sa condition d'immigré, sa culture, sa tradition populaire ancestrale, son pays, sa vie d'antan, sa terre... Virent après les conditions de l'immigré, beaucoup de pro-

messes, puis, assommé de désillusions, aujourd'hui en proie à l'insécurité, tenné par l'incertitude, déçu d'avoir apporté son travail — souvent sa santé — à un pays qui aujourd'hui le paye d'ingratitude.

Festivals des immigrés, de leur culture empreinte de nostalgie, d'espoir et d'incertitudes, le 4^e du nom s'achevait hier soir à Chalon. Il aura prouvé au moins trois choses : que les immigrés possèdent une culture qui s'énonce différente de la nôtre, certes, mais très réelle et convaincante, que

les Français ne sont que trop peu sensibilisés aux problèmes que vivent les immigrés, ouvriers comme eux — une centaine de nationaux assistèrent au festival au cours des deux week-ends, que les immigrés savent assumer leurs traditions populaires, savent créer (l'exposition réalisée par eux étant à cet égard très significative), et participer — puisu environ 400 immigrés de cinq nationalités assistèrent aux spectacles et galas, débats organisés — à la construction, à l'affirmation de leur culture.



Mustapha el Kurd : chante sa terre palestinienne. Par sa voix les plus grands poètes palestiniens expriment la réalité.

Pour la première fois cette année, les travailleurs de Chalon et sa périphérie — après Le Creusot, Montchanin, Montceau, l'an dernier — prenaient part à ce quatrième festival. Après un premier week-end consacré au cinéma « Les Ambassadeurs », « Sous la pluie d'automne », 19 et 20 mai, les travailleurs immigrés de Chalon mettaient fin à leur participation en diversifiant leur effort culturel : le jeune théâtre tunisien, le chanteur palestinien Mohammed El Kurd, samedi, les chanteurs turcs (Vesoul), le théâtre multinational avec le groupe Sous-Sol, dimanche, apportant dans des genres très différents, un complément artistique d'excellente facture.

Si le jeune théâtre tunisien sait saisir la vie du pays, il sait aussi exprimer les espoirs de ses habitants, dénoncer les errements, les incompréhensions des autorités en place. Mohammed El Kurd lui, « enchaîné » de corps et d'esprit à



Durant les deux week-end, 400 immigrés de toutes nationalités à la recherche de leur identité culturelle.

Le 28 mai 1979, le Courrier de Saône-et-Loire titre : Le 4^{ème} festival des travailleurs immigrés s'est achevé sur un bouquet culturel d'excellente facture ».

Cette quatrième édition, nous dit l'article, voyait pour la première fois la participation des travailleurs immigrés de Chalon et de sa périphérie. Au programme, entre autres, le jeune théâtre tunisien, des chanteurs turcs, le chanteur palestinien Mohamed El Kurd, une troupe de théâtre multinationale etc.

« Chaque groupe, chaque nationalité, exprima avant même sa condition d'immigré, sa culture, ses traditions populaires ancestrales, son pays, sa vie d'antan, sa terre... »

Et le journaliste conclut : « Festival des immigrés, de leur culture empreinte de nostalgie, d'espoir et d'incertitudes, le 4^{ème} du nom s'achevait hier soir à Chalon. Il aura prouvé au moins deux choses : que les immigrés possèdent une culture qui s'énonce certes différente de la nôtre, mais très réelle et convaincante, que les Français ne sont que trop peu sensibilisés aux problèmes que vivent les immigrés ouvriers comme eux — seule une centaine de nationaux assistèrent au festival au cours des deux week-end. »

Il y eut donc, voici 47 ans, un festival des immigrés à Chalon-sur-Saône ! Et si on le ressuscitait ?

Michel Gillot

Chapeau Monsieur Derri

Luan Derri a 34 ans. Il est arrivé en France depuis son Albanie natale le 28 septembre 2016. En juin 2024 il a obtenu son premier titre de séjour. Voici quelques mois, il est devenu l'un des vice-présidents de la FASTI, la fédération nationale des ASTI. Entre temps, il fut aussi un partenaire précieux de la permanence juridique de l'ASTI à Chalon. Aujourd'hui il a un travail et sa compagne attend un enfant. Son parcours, le regard qu'il porte sur la notion de « pays sûr », ce qu'il compte faire à la FASTI, ce sont les objets de ce petit entretien.

Pourquoi vice-président de la FASTI ?

Il y a deux ans, on a fait une formation avec Stéphane Boyer, à côté de Valence, et je me suis rendu compte qu'à la FASTI il y a beaucoup de jeunes et je trouvais ça bien. Stéphane m'a proposé de venir, j'ai dit oui et ça me plaît beaucoup.

Il n'y a pas longtemps on a fait une visio ensemble, tous les membres du bureau et j'ai réalisé qu'à 34 ans j'étais le plus vieux.

Qu'est-ce que tu veux apporter à la FASTI ?

Je peux être une voix pour l'Asti de Chalon, et puis aussi donner et prendre des idées. Pour moi, ce serait par exemple important de faire connaître davantage la situation aux Balkans. Il y a beaucoup de pauvreté dans ces pays là et beaucoup de gens quittent ces pays et passent par la Hongrie pour venir en Europe. Et en Hongrie il y a beaucoup de violence contre ces migrants. On ne voit rien dans les médias là-dessus. Il faudrait davantage aider à lutter contre la pauvreté dans ces pays là.

Souvent les demandes d'asile des gens qui viennent des Balkans sont rejetées parce que la France a classé ces pays dans ce qu'elle appelle les « pays sûrs ». J'ai connu des gens qui venaient d'Albanie et qui étaient vraiment en grand danger là-bas mais on a l'impression que l'OFPPRA ne lit pas vraiment les dossiers et les récits de ces gens. Ils viennent d'un pays considéré comme sûr, où il n'y a pas de guerre déclarée, donc s'ils se disent en danger ils mentent ou ils exagèrent. La demande d'asile de ces personnes a été rejetée, ils sont retournés en Albanie et ils ont été tués.



Toi qui en viens, qu'est-ce qui fait que ces pays ne sont pas des pays sûrs ?

Dans ces pays, ce qui menace le plus souvent les gens, c'est le pouvoir des mafias. Moi, je viens d'Albanie, c'est-à-dire d'un pays où le gouvernement est corrompu et où les mafias font ce qu'elles veulent. Si on ne leur obéit pas, si on leur résiste, ça n'est pas la police qui va te protéger, tu es en danger de mort. En ce moment il y a des manifestations en Albanie, la population n'en peut plus de la pauvreté et de vivre en danger mais on n'en entend pas parler.

Au Kosovo, c'est un peu mieux que chez nous en Albanie. Il y a une démocratie et des élections pas truquées. Mais si on parle de la Serbie, par exemple, c'est la même chose qu'en Albanie, avec un gouvernement complètement corrompu qu'on n'a pas le droit de critiquer et des mafias. Et puis une très grande pauvreté. Alors entre les dangers politiques et la pauvreté, les gens finissent par partir.

Ce serait important de faire comprendre par exemple à l'Etat français que pour les gens qui y vivent, ces pays ne sont absolument pas des pays sûrs. On ne quitte pas son pays et on ne fait pas une demande d'asile sans raison, c'est qu'on veut être protégé. Il faudrait que ceux qui décident si un pays peut être classé sûr ou non aient une meilleure connaissance de ce qui se passe vraiment dans ces pays.

Les fonctionnaires de l'OFPPRA traitent les choses en général. Ils ne rentrent pas dans les histoires des personnes. Pour eux, quand ils voient un dossier d'Albanie, c'est tout de suite la procédure accélérée et le rejet de la protection.

Peux-tu parler un peu de ton parcours ?

Moi je suis arrivé le 28 septembre 2016 ici en France, j'arrivais des Pays Bas. En quittant l'Albanie, je suis d'abord arrivé en Allemagne, où je suis resté à peu près six mois. J'ai une sœur qui habite là-bas. Et puis j'ai décidé de partir aux Pays-Bas. En fait, mon but, c'était d'arriver à me soigner comme il faut parce que j'ai un problème de santé. En Albanie je travaillais mais je ne gagnais pas assez pour pouvoir me soigner parce que là-bas c'est très cher. Donc j'ai fait une demande d'asile aux Pays Bas mais ma demande a été rejetée. Et puis un ami m'a dit, il faut que tu viennes en France. Je l'ai écouté et je suis arrivé à Mâcon.

Là j'ai refait une demande d'asile qui a aussi été rejetée. Pendant sept mois j'ai fait le 115. Je connais la Saône-et-Loire par cœur, j'ai été dans des foyers à Chauffailles, La Clayette, Cluny...

Quand es-tu arrivé à Chalon et comment ça s'est passé ?

Je suis arrivé à Chalon en 2018. J'étais hébergé par un ami en douce à Adoma parce que je me cachais. Il m'a amené à l'ASTI et j'ai rencontré Stéphane Boyer. A cette époque je ne parlais pas français. Stéphane m'a dit qu'il allait voir ce qu'il pouvait faire. Et peu de temps après, l'ASTI m'a trouvé des hébergements, je suis allé vivre avec des Français qui ont accepté de m'accueillir. En tout je suis allé dans trois familles. Cela a duré cinq mois.

Après l'ASTI m'a trouvé une chambre. Pour moi c'était un grand soulagement, j'avais enfin un endroit pour moi où dormir. A partir de là, j'ai suivi les cours de français de l'ASTI et j'ai parlé de mieux en mieux. Au bout d'un moment, Stéphane m'a demandé si je voulais faire partie de la JOC. La JOC, c'était la jeunesse ouvrière chrétienne. J'ai accepté parce que ça m'intéressait et que c'était une façon de mieux m'intégrer ici dans la société française. Et puis j'ai aussi intégré la permanence de l'ASTI parce que je me disais qu'en parlant albanais, français et anglais, je pouvais parfois traduire ce que les gens disaient, surtout ceux qui viennent des Balkans et ne parlent pas du tout français, comme moi au début.

Je suis resté plusieurs années à la permanence de l'ASTI. Maintenant j'ai arrêté parce que j'ai trouvé un travail et que je ne suis plus disponible comme avant. Stéphane m'a aussi proposé de faire partie du conseil d'administration de l'ASTI et j'ai dit oui. J'y suis toujours. L'ASTI m'a aidé, moi je fais la même chose.

Et maintenant ?

Maintenant ça fait dix ans que je suis là. Ma santé s'est améliorée, j'ai un CDI, un logement, j'ai rencontré une copine, qui est péruvienne, et je vais être papa au mois de novembre. Elle vit en Espagne, elle s'occupe de personnes âgées. Et je crois que je vais aller vivre en Espagne. Au niveau des papiers, des administrations, les choses sont plus simples là-bas. Ici, même quand on a finalement obtenu des papiers, comme moi, on n'est jamais sûr que ce sera renouvelé et que la galère ne va pas recommencer. Un autre exemple c'est l'examen civique que j'ai passé, pour une personne qui n'est pas née et n'a pas grandi ici, c'est vraiment compliqué, et un échec te bloque complètement au niveau de ton titre de séjour.

Depuis dix ans que je suis ici, j'ai toujours entendu des hommes politiques qui tapent sur les immigrés, c'est comme si tout ce qui ne marche pas bien en France était de notre faute. On ne voit pas tous les immigrés qui travaillent, tiens par exemple les vendanges, en ce moment, est-ce que les vignerons pourraient ramasser leurs raisins s'il n'y avait pas les immigrés ? Moi j'ai fait les vendanges pendant sept ans et bien je n'ai pas vu beaucoup de Français dans les vignes.

Même si je pars vivre en Espagne, je n'oublierai jamais l'ASTI et je reviendrai voir les gens que j'ai connus ici et qui m'ont tellement aidé quand j'en avais besoin et que c'était si difficile, Stéphane, Marie et d'autres encore. L'ASTI pour moi, c'est comme une famille. Je garderai des liens pendant toute ma vie.

Entre Bosjean et Saint-Germain du Bois, une famille arménienne a suscité une magnifique histoire d'amitié.



Dehors, sous un marabout, les tables sont dressées. J'étais venu pour un article, me voici convive d'un apéro géant. Dans la cour d'une maison de Saint-Germain du Bois, la famille Geghamyan reçoit ses nombreux amis. Tous, à un titre ou à un autre, ont grandement facilité le parcours qui aboutit à cet instant convivial. Et tous s'apprêtent à me raconter un bout de l'histoire, une histoire de migration qui se termine bien parce que tout le monde l'a désiré très fort ainsi, à commencer par les principaux intéressés.

D'abord, les personnages. Faisons un tour de table. Notre hôte est donc la famille Geghamyan, originaire d'Arménie, qu'elle a quittée pour des raisons politiques. Il y a Gevorg, le père et sa maman, Anna Avetisyan, Naïra, l'épouse de Gevorg et leurs trois enfants, un garçon, Hovhannes et deux filles, Arina et la benjamine Eva, née en France.

Autour d'eux se sont attablés Annie Vielles (responsable de l'antenne Bresse de l'ASTI, c'est elle qui a initié cette rencontre journalistique que les Geghamyan ont décidé illico de transformer en apéro), Janine et Jean-Pierre Keller Donet, Louis Sénéchaut, Jean-Pierre Bachelet, les époux Gasparoux (prénommés tous deux Dominique), Caroline Jeckelmann, Francine Després et sa sœur Sophie, Denis Desbois, Nicolette Lavoyer et Claude Sassot. Certains sont adhérents à l'ASTI Bresse, d'autres se disent simplement citoyens et amis de la famille Geghamyan.

A cette impressionnante tablée, il manque cependant quelques acteurs cruciaux de l'histoire. Citons par exemple l'ancienne maire de Bosjean, Françoise Jacquard ou encore Annie Verne, directrice de la scierie La Bourguignonne, implantée depuis 1920 à Saint-Germain du Bois.

L'ASTI en Bresse

Animée par Annie Vielles, l'antenne Bresse de l'ASTI regroupe une dizaine de bénévoles. Elle a succédé à une précédente association baptisée l'ABAR, association bressane d'aide aux réfugiés. Celle-ci a prononcé sa dissolution en mars 2022 lors de son AG et s'est immédiatement transformée en antenne bressane de l'ASTI 71, domiciliée en mairie de Saint-Germain.

Les personnes étrangères qu'elle accompagne peuvent lui être adressées par l'association Le Pont ou encore redirigées par la permanence de l'ASTI Chalon. En 2025, ASTI Bresse a suivi la situation de six personnes ou familles.

Nous commencerons cette chronique par la date du 16 avril 2018. Auparavant, bien sûr, entre le départ d'Arménie et l'arrivée en terre bressanne, il y eut une foule d'événements et de péripétie, mais passons. Le 16 avril 2018, donc, la famille Geghamyan arrive à Saint-Germain et pose ses valises dans une maison qui leur est provisoirement prêtée, dans l'attente de sa vente, par la famille Tissot.

Au 31 mars 2019, la maison est vendue. Plus d'hébergement. Alertée par Jean-Pierre Bachelet, Françoise Jacquard, à l'époque maire de Bosjean, décide de mettre un logement communal à disposition et signe en ce sens un bail avec l'ASTI 71. (Dans leurs pérégrinations précédentes, la famille a été un temps accompagnée par l'ASTI à Chalon). Problème, la locataire de ce logement, sensée partir, ne part pas. Qu'à cela ne tienne, durant un mois, des hébergeurs se relaient en attendant que la place se libère.

C'est chose faite le 8 juin 2019. Voici donc les Geghamyan désormais habitants de Bosjean, petite commune d'un peu plus de 300 habitants à l'est de Saint-Germain du Bois.

Avec un toit au dessus de la tête, on peut s'attaquer un peu plus sereinement aux difficultés restantes, lesquelles ne manquent pas et ne se laissent pas résoudre facilement. Une demande d'asile déposée début 2020 est rejetée l'année suivante par l'OFPRA. Il n'y aura pas de recours auprès de la CNDA car il y avait plus urgent à entreprendre, par exemple faire des progrès en français et trouver du travail.

Les cours de français, c'est Nicolette Lavoyer et Caroline Jeckelmann qui s'en chargent, à raison de deux fois par semaine. Sur les époux Geghamyan, toutes deux, ainsi d'ailleurs que les nombreux amis du couple, sont unanimes :

« Ils avaient une volonté d'intégration extraordinaire. Et aussi une capacité à fédérer les énergies autour d'eux. Pour moi ce sont des modèles », dit Caroline.

Côté travail, il se trouve que Denis Desbois connaît Annie Verne, la directrice de la scierie de Saint-Germain. Alors que la demande d'asile n'est pas encore passée à l'OFPRA et que Gevorg n'a pas de titre de séjour, Annie Verne l'embauche le 5 octobre 2020, puis multiplie les démarches pour régulariser sa situation, d'abord auprès de l'Inspection du Travail, puis du Sous-Préfet de Louhans. Elle finit en juin 2021 par obtenir l'autorisation d'employer un salarié étranger.

En 2023 arrive enfin le précieux sésame : un titre de séjour d'un an Vie privée et familiale. En octobre 2024, il sera renouvelé pour deux ans.

Dès son embauche, Gevorg, qui était informaticien en Arménie, se passionne pour le bois. « Il fabriquait des meubles pour tous les amis », se souvient Jean-Pierre. Lui-même se levait à l'époque tous les matins pour faire le trajet de Bosjean à Saint-Germain afin de conduire Gevorg à son travail. Par la suite il y aura l'achat d'un vélo électrique, puis l'obtention du permis de conduire et l'achat d'une voiture.

De son côté, Naïra n'est pas en reste. Dès 2020, elle a travaillé en CESU chez quelques personnes, Francine, Adèle... Elle se souvient aussi que beaucoup ont proposé leurs services et assuré son transport pour répondre à différents besoins (santé, démarches administratives, Restos du Cœur à Louhans etc.) « *La crèche pour Eva, c'est Caroline qui l'a payée* », tient à rappeler Naïra. Plus récemment, certains ont prêté de l'argent pour l'achat de la maison dans la cour de laquelle nous festoyons.

A la table de l'apéro, Naïra énumère ses quatre boulots actuels : Elle travaille à la cantine scolaire de Bosjean, accompagne les enfants dans le bus de ramassage du RPI, elle est agent technique à la mairie de Bosjean et effectue quelques heures de ménage pour compléter le tout. Vous avez dit « assistés » ?

L'heure avance. Après avoir glané les informations nécessaires à cet article, j'observe un moment les convives échanger et plaisanter entre eux, évoquer des souvenirs de la formidable aventure humaine qui s'est nouée depuis huit ans dans ce coin de Bresse, entre Saint-Germain et Bosjean. Il y a autour de la table une atmosphère faite d'affection, de pudeur et d'estime réciproque et je réalise alors que ces personnes sont unies par tout ce que la famille Geghamyan, par son attitude, a été capable de susciter comme empathie autour d'elle. Pas de doute, l'histoire est vraiment superbe.

Michel Gillot

AGENDA



Vend 27 NOV 19h30 MEGARAMA
Ciné débat en présence d'Amine Benrachid

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS
Soirée au profit de l'ASTI
Association de solidarité
avec tou-te-s les immigré-e-s
<https://asti71.org>

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

BILLETTERIE
Mégarama Chalon
à partir de 18h30

9€

Ciné débat en présence de l'acteur Amine Benrachid

Tout public

Suzanne, veuve d'une soixantaine d'années, fait la connaissance d'Osmane un soir à Beyrouth... Il est jeune, noir, soudanais, migrant sans papiers. Elle est libanaise d'origine palestinienne, et a le double de son âge... Ils tombent amoureux. Le Liban est au bord du précipice. Alors que leur amour déclenche une levée de boucliers, au cœur du chaos ambiant, Suzanne et Osmane résistent.

Concert 3 chorales:

Y'a dl'a joie, Chorale de Varennes le Grand, Chants sans pap'ye

Dimanche 17/01/2027 15h00

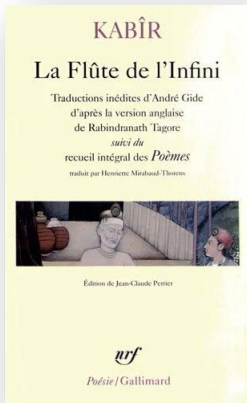
Foyer rural Varennes-le-Grand

Participation libre

Au profit de l'ASTI

La petite librairie de l'ASTI

vous invite à la lecture et vous propose quelques ouvrages riches de voix multiples.



« La flûte de l'infini » Kabîr Ed. Gallimard

poète mystique qui a vécu au N de l'Inde au XV eme siècle, unifiant l'indouisme et la religion musulmane...

on lui doit une vision fraternelle de l'homme et le rejet des inégalités sociales. Sa poésie est tout entière imprégnée d'Ahimsâ (non violence).

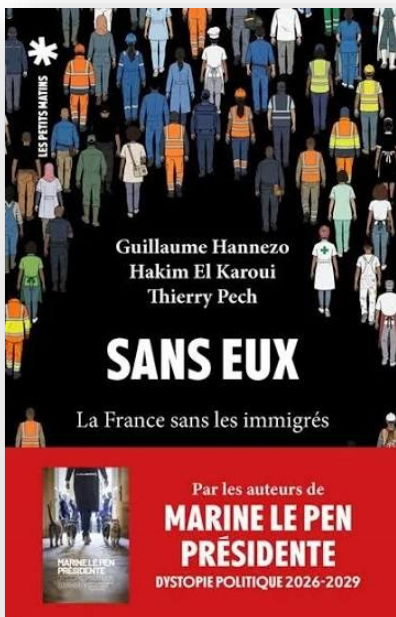
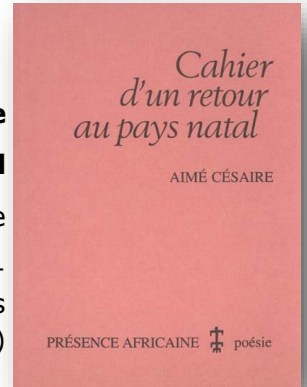
Belle lecture en ce XXI eme siècle!

« Cahier d'un retour au pays natal » Aimé Césaire

Présence africaine Ed. Actes sud

Ecrivain et homme politique (PC) né en Martinique

poésie en vers libres, influencée par le surréalisme, qui provoque la prise de conscience de la condition inégalitaire des Noirs (1939)



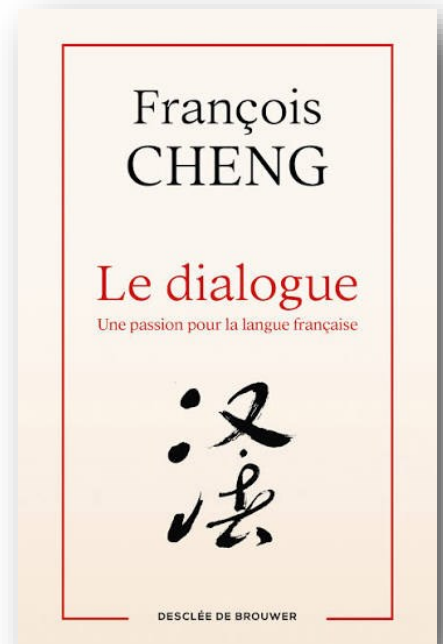
« Sans eux, la France sans les immigrés » G. Hannezo, H. El Karoui, T. Pech Ed. Les petits matins

En 2030, la France est dirigée par une extrême droite vieillissante, ayant exclu jeunesse et immigrés. Le pays sombre dans l'autoritarisme, la crise sanitaire et économique. Des résistances émergent. Sans eux dépeint une dystopie glaçante mêlant satire et politique-fiction, proche d'un futur possible.

Le dialogue, François Cheng, Ed. Desclée de Brouwer

Au coeur de son aventure linguistique orientée vers l'amour pour une langue adoptée, trône un thème majeur: le dialogue

Marie Termeulen



Besoin d'aide dans le parcours de régularisation?

Allez à la **permanence administrative**
Les mercredis matin à l'ASTI
2 cours Marcel Pagnol, Chalon-sur-Saône

Devenez bénévole!

Contactez l'ASTI Chalon:

03 85 43 57 11

Faites un don!

Les dons constituent la majorité de
l'argent nécessaire à notre
fonctionnement.

Association d'utilité publique,
dons défiscalisés à 75%.

Dons en ligne et toutes les infos sur notre site :

<https://asti71.org>